



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## développement durable

Question au Gouvernement n° 1291

### Texte de la question

#### GRENELLE DE LA MER

M. le président. La parole est à M. Michel Grall, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Michel Grall. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire. Monsieur le ministre, le 27 février dernier, vous avez lancé le Grenelle de la mer, qui va permettre de compléter les engagements du Grenelle de l'environnement, voulu par le Président de la République. Le Grenelle de la mer réunit cinq collèges : l'État, les élus, les partenaires sociaux - salariés et employeurs - et les associations de protection de l'environnement. Nourri par des ateliers nationaux, décliné dans des forums régionaux, ce Grenelle de la mer va définir une nouvelle stratégie nationale pour la mer et le littoral, une politique que nous souhaitons ambitieuse et innovante.

Bâtir une politique nationale de la mer, c'est bien sûr conforter la filière de la pêche, valoriser l'ostréiculture ou le tourisme littoral. Mais cela va également au-delà. La mer est au cœur des enjeux de demain : ressources alimentaires et énergétiques, commerce maritime, protection de nos ressortissants. Plus d'un milliard d'hommes dépendent de la pêche pour leur alimentation en protéines animales. Les océans assurent un quart du stockage des gaz à effet de serre.

Toutefois, la mer est aujourd'hui un espace menacé car soumis à de nombreuses pressions urbaines, démographiques et industrielles. La France, qui possède le deuxième espace maritime mondial, a un rôle particulier et majeur à jouer sur ce plan. Nous souhaitons que chacun puisse s'investir dans les débats à venir, afin que la France se positionne comme un leader responsable, reconnu sur le plan international, comme elle a su le faire dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Monsieur le ministre d'État, pouvez-vous nous éclairer sur les prochaines étapes du Grenelle de la mer ?

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire*. Monsieur le député, le fait que vous veniez d'une circonscription de Bretagne n'est sans doute pas étranger à la passion avec laquelle vous évoquez ce sujet.

Je suis, pour ma part, convaincu du fait que la mer et les océans ont été un peu les oubliés de la deuxième partie du XXe siècle. Or les océans représentent le plus grand potentiel énergétique disponible : l'énergie marine. La mer renferme également la principale ressource alimentaire, qui nourrit aujourd'hui plus de deux milliards d'individus. Elle le théâtre d'une biodiversité très méconnue, dont nous connaissons moins de 1 %. Elle est, enfin, un acteur absolument déterminant de l'évolution du climat, *a fortiori* dans une perspective de réchauffement climatique.

Or, à tous points de vue, la mer est aujourd'hui en danger du fait de la pollution terrestre, de la pollution maritime et du réchauffement climatique. Nous nous trouvons à un moment crucial de l'histoire de la mer et des océans. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Jean Glavany. C'est laborieux !

M. Philippe Vuilque. Qu'est-ce qu'on rame !

M. Jean-Paul Bacquet. C'est d'une limpidité ! C'est la bouteille à la mer... ou la bouteille à l'ancre ! *(Rires sur les*

*bancs du groupe SRC.) M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État. Nous avons lancé le Grenelle de la mer et, comme nous l'avons fait pour le Grenelle de l'environnement, nous y avons associé tout le monde, notamment vingt-deux parlementaires, toutes tendances confondues - je remercie ceux d'entre vous qui y participent. Les groupes de travail se rendront fin mai dans les outre-mers français afin d'approfondir certains points. Ils rendront leur rapport le 9 juin et des débats régionaux et nationaux seront ensuite organisés, avant la grande réunion qui aura lieu en juillet en vue de mettre au point une grande stratégie française. La France, ne l'oublions pas, est le deuxième pays maritime du monde. (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Grall](#)

**Circonscription :** Morbihan (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1291

**Rubrique :** Mer et littoral

**Ministère interrogé :** Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 mai 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 mai 2009